



**COMPTE RENDU DE LA VISITE DE MONSIEUR LE MINISTRE AU PEROU  
LIMA - DU 23 AU 25 JUIN 2014**

Dans le cadre de la commémoration du cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Maroc et le Pérou, M. Salaheddine Mezouar, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, a effectué une visite à Lima, les 23 et 24 juin 2014, pour prendre part à un programme d'activités organisé, à cet effet, dans la capitale péruvienne et placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste.

Monsieur le Ministre était accompagné, à cette occasion, par une importante délégation comprenant, outre Mme Oumama Aouad, Ambassadeur de Sa Majesté le Roi à Lima, Mme Farida Loudaya, Directeur des Affaires Américaines, M. Lahcen Azoulay, Ambassadeur, Directeur des Affaires Juridiques et des Traités, M. Khalil Hachimi, Directeur Général de l'Agence « Maghreb Arabe Press », Mme Nabila Benomar, Présidente du Groupe d'amitié parlementaire Maroc/Pérou à la Chambre des Représentants, Mme Souad Chikhi, députée à la même Chambre, M. Abdelwahad Belfqih, Président de la Commission des Relations Extérieures à la Chambre des Conseillers, M. Hassane El Berkani, député à ladite Chambre et Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Casablanca, en plus de M. Badre Rochdi, Chef de la Division de l'Amérique latine à la Direction des Affaires Américaines, de Messieurs Rachid Bahha et Hicham El Ghouttiss, Conseillers de Monsieur le Ministre, et de deux journalistes de la SNRT.

Cette visite a été l'occasion de maintenir diverses rencontres avec les autorités gouvernementales et parlementaires péruviennes, desquelles il en ressort les principaux éléments suivants :

**1/ Contenu des entretiens au niveau gouvernemental :**

Lors de ses entretiens avec la Ministre péruvienne des Relations Extérieures, Mme Eda Rivas, ainsi que le Premier Ministre péruvien, M. René Cornejo, Monsieur le Ministre a notamment mis en exergue :

- L'intérêt particulier accordé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, pour le développement d'un véritable partenariat stratégique entre le Maroc et le Pérou tant sur le plan politique, économique, commercial, culturel, scientifique, technique et universitaire entre autres, particulièrement dans le cadre de la coopération Sud/Sud et des processus d'intégration interrégionaux ;
- La nécessité de mettre en place des actions concrètes de coopération à même de conférer au partenariat économique et commercial toute sa dimension au regard des potentialités et des opportunités qu'offrent les deux pays et d'identifier, dans ce cadre, les secteurs porteurs pouvant être ciblés à cet effet, tels l'agriculture, les énergies renouvelables, les mines, le tourisme, les investissements, les petites et moyennes entreprises, ce, tout en suscitant l'entière implication des opérateurs privés et publics des deux pays ;

- La nécessité de compléter le cadre juridique de la coopération, notamment en matière économique et commerciale, par la signature d'autres accords, tels de non double imposition et de protection réciproque des investissements et d'avancer vers la conclusion d'un accord de libre échange entre le Maroc et le Pérou ;
- Dans ce contexte, Monsieur le Ministre a proposé la tenue de la première session de la Commission Mixte Maroc/Pérou, au cours du premier trimestre de l'année 2015, à Rabat ;
- Le rôle que le Maroc peut jouer pour favoriser un meilleur positionnement du Pérou en Afrique, notamment centrale et occidentale, au regard des liens privilégiés que le Royaume entretient avec les pays de la région, de sa position géostratégique en tant que pont naturel et hub régional entre l'Amérique latine, le continent africain, le monde arabe et l'Europe, et de l'expérience marocaine dans l'accompagnement des pays africains pour assurer leur développement dans divers secteurs stratégiques, tels les télécommunications, les assurances, les banques, et l'agriculture entre autres ;
- Le cadre idoine qu'offre la prochaine ouverture, à Casablanca, du bureau commercial de l'Alliance du Pacifique, qui permettra une meilleure mise en relation entre opérateurs économiques marocains et ceux des pays membres de ce regroupement régional en vue de la dynamisation des échanges commerciaux tant bilatéraux qu'interrégionaux ;
- La prochaine restructuration du système d'octroi des bourses marocaines au profit des étudiants péruviens pour faire privilégier la formation en langue anglaise plutôt que française, compte tenu du nombre réduit d'étudiants francophones péruviens susceptibles de présenter leur candidature pour lesdites bourses.
- En outre, Monsieur le Ministre s'est félicité de la position d'appui du Pérou à une solution politique, définitive et consensuelle, à la question du Sahara, dans le cadre des Nations Unies et sur la base de l'initiative marocaine d'autonomie, ce, en dépit des pressions exercées par nos détracteurs sur les autorités gouvernementales et parlementaires péruviennes.

Pour leur part, les responsables gouvernementaux péruviens, notamment la Ministre des Relations Extérieures, ont mis en relief les points suivants :

- Concernant notre Cause Nationale, le Pérou continuera de maintenir sa position sur la question du Sahara et de soutenir une solution politique, durable et négociée au différend dans le cadre des Nations Unies. A cet égard, la Ministre péruvienne a indiqué que « la position du Pérou est celle qui a prévalu jusqu'à présent et le restera ». De leur côté, les congressistes péruviens se sont exprimés selon les mêmes termes ;
- Le souhait que la première session de la Commission Mixte, prévue désormais pour le premier trimestre de l'année 2015, puisse se réaliser par visioconférences ;
- La nécessité d'activer les procédures engagées par notre Département pour l'ouverture du bureau commercial de l'Alliance du Pacifique et sa reconnaissance en tant que structure pouvant démarrer ses activités dans les meilleurs délais ;
- L'intérêt du Pérou d'avancer sur les thèmes des investissements, des médicaments génériques, des petites et moyennes entreprises, de même qu'en matière de coopération interuniversitaire, scientifique et éducative ;
- Le souhait de parvenir à la signature des deux projets d'accords soumis au Maroc en matière de ressources hydriques et de prévention des catastrophes naturelles ;

- Le souhait de voir le Maroc prendre part avec une délégation de haut niveau à la prochaine conférence « COP 21 » prévue à Lima du 02 au 10 décembre 2014 ;
- En outre, la partie péruvienne a fait part de sa décision d'appuyer la candidature de M. Mohamed Bannouna pour sa réélection à la Cour Internationale de Justice.

## **2/ contenu des entretiens au niveau parlementaire :**

Monsieur le Ministre, accompagné des membres de la délégation marocaine, s'est entretenu, au siège du Congrès péruvien, avec son Vice-président, M. Luis Iberico Nunez, en présence de M., Président de la commission des Relations Extérieures dudit Congrès, M., Président du groupe d'Amitié parlementaire Pérou/Maroc au sein de l'Institution législative ainsi que les congressistes M. Belaunde et de même que l'Ambassadeur du Pérou à Rabat, M. Carlos Mendiola.

Monsieur le Ministre a rappelé l'importance de poursuivre le dialogue et les échanges constructifs entre les Institutions législatives des deux pays afin de promouvoir un meilleur rapprochement et de contribuer à la consolidation des relations bilatérales dans l'ensemble des domaines d'intérêt commun.

Il a ainsi réitéré l'engagement permanent du Maroc pour le renforcement de la diplomatie parlementaire avec le Pérou et le partage d'expériences en matière de consolidation des processus démocratiques, sur la base des valeurs universelles de paix, de justice, de promotion des droits de l'Homme, de dialogue et de respect de l'intégrité territoriale que les deux pays partagent.

Monsieur le Ministre a, en outre, remercié les congressistes péruviens pour leur position d'appui en faveur de notre Cause Nationale, tout en rappelant la véritable dimension de la question du Sahara, l'évolution du processus onusien et les efforts menés par le Maroc pour parvenir à une solution politique au différend sur la base de l'initiative marocaine d'autonomie.

Pour leur part, les parlementaires marocains ont, à cette occasion, souligné le rôle agissant des groupes d'amitié parlementaires et leur contribution au développement de relations fructueuses entre les deux pays de même qu'à l'entendement mutuel.

Les congressistes péruviens se sont, quant à eux, félicités de la visite de Monsieur le Ministre et du niveau de l'importante délégation l'ayant accompagné, en soulignant que cette rencontre traduit l'excellence des relations qui existent entre les deux pays tant sur le plan gouvernemental que parlementaire.

Ils ont, en outre, réitéré leur soutien aux efforts du Maroc pour aboutir à une solution politique de la question du Sahara dans le cadre des Nations Unies, en soulignant que l'initiative d'autonomie est sérieuse et crédible.

A l'issue de cette rencontre, le Président de la Commission des Relations Extérieures de la Chambre des Conseillers, M. Abdelwahad Belfqih, a adressé une invitation verbale au Vice-président du Congrès péruvien et aux congressistes présents pour effectuer une visite au Maroc.

## **3/ Evaluation de la visite de Monsieur le Ministre au Pérou :**

A l'issue de la visite de Monsieur le Ministre au Pérou, il est permis de retenir les éléments d'appréciation suivants :

- Cette visite a permis d'adresser un message politique fort en direction des autorités péruviennes tant gouvernementales que péruviennes sur l'intérêt particulier que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, accorde au développement des relations entre le Maroc et le Pérou de

même que pour la mise en place d'un véritable partenariat stratégique dans le cadre de la coopération Sud/Sud et des processus d'intégration régionale ;

- Le contenu du Message adressé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, à l'occasion de la cérémonie de commémoration du cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Maroc et le Pérou, dont le programme d'activités à Lima ,a été placé sous le Haut Patronage Royal, a clairement traduit le caractère prioritaire de la relation que le Maroc accorde à l'Amérique latine en général et au Pérou en particulier ;
- Le niveau de l'importante délégation marocaine ayant pris part au cinquantenaire célébré à Lima a été hautement apprécié par les autorités péruviennes. La présence lors des diverses activités organisées à Lima, de plusieurs Ministres du gouvernement péruvien, dont ceux de la Défense Nationale, du Tourisme ainsi que de l'Emploi, témoigne de l'importance conférée par la partie péruvienne à cette visite ;
- La visite de Monsieur le Ministre à Lima a permis de convenir d'une date pour la tenue de la première session de la Commission Mixte Maroc/Pérou, prévue ainsi pour le premier trimestre de l'année 2015, à Rabat ;
- Elle a, en outre, permis de renforcer le cadre juridique de la coopération bilatérale entre le Maroc et le Pérou avec la signature de quatre accords, à savoir un accord entre les Chambres de Commerce, d'Industrie et de Services de Casablanca et Lima, un accord entre les agences de presse officielles marocaine « MAP » et péruvienne « ANDINA », un accord entre les Académies Diplomatiques des deux pays ainsi qu'un accord entre les Ministères de l'Emploi marocain et péruvien ;
- La Conférence accordée par Monsieur le Ministre à l'Académie Diplomatique du Pérou a été l'occasion pour démontrer les fortes affinités culturelles et linguistiques que partagent nos deux pays, le Maroc étant le seul Etat hispanophone au sein du monde arabe. Monsieur le Ministre a adressé une invitation verbale à la Directrice de l'Académie Diplomatique du Pérou ainsi qu'aux étudiants présents pour effectuer une visite au Maroc ;
- Les entretiens de Monsieur le Ministre avec les autorités gouvernementales et parlementaires péruviennes ont été l'occasion pour qu'elles réaffirment leurs positions d'appui à une solution politique, consensuelle, et définitive de la question du Sahara dans le cadre des Nations Unies et sur la base de l'initiative marocaine d'autonomie ;
- La large médiatisation de la visite de Monsieur le Ministre au Pérou, et des différentes activités qu'il a eu à cette occasion, en plus des diverses interviews accordées aux organes de la presse tant écrite qu'audiovisuelle au Pérou et en République Dominicaine ont suscité un écho politique amplement favorable au Maroc ;
- Les entretiens de Monsieur le Ministre au Pérou ont permis de tracer une feuille de route pour le renforcement de la coopération économique et commerciale bilatérale et interrégionale, en confirmant le rôle que le Maroc peut jouer en tant que hub régional pour un meilleur positionnement des pays latino-américains, centraméricains et caribéens en Afrique et dans le monde arabe.